AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C2600
FR0000032278-FS1089

5 décembre 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

LATECOERE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 décembre 2019, la société par actions simplifiée SCP SKN Holding I[1] (39 rue de la Gare de Reuilly, 75012 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 4 décembre 2019, les seuils de 30%, 1/3 et 50% du capital et des droits de vote de la société LATECOERE et détenir 59 508 319 actions LATECOERE représentant autant de droits de vote, soit 62,76% du capital et 61,99% des droits de vote de la société[2].

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition d'actions LATECOERE dans le cadre de l'offre publique initiée par la société SCP SKN Holding I[3].

[1] Détenue indirectement à 100% par la société anonyme à responsabilité limitée de droit anglais SCP EPC II UK Limited. Cette dernière est pour sa part indirectement détenue par des fonds gérés par la société en commandite Searchlight Capital Partners II GP L.P., enregistrée aux Iles Caïmans (laquelle est contrôlée indirectement et gérée au plus haut niveau par la société de droit américain (Delaware) Searchlight Capital Partners II GP, LLC, dont les trois membres fondateurs sont MM. E. Zinterhofer, E. Uzumeri et O. Haarmann, qui détiennent chacun 1/3 du capital de cette société).

[2] Sur la base d'un capital composé de 94 818 518 actions représentant 95 991 635 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

[3] Cf. notamment D&I 219C2580 du 4 décembre 2019 annonçant le résultat de l'offre et sa suite positive.